

CERTIFICAT D'OCCUPATION

Dans un logement

DOCUMENTS REQUIS

■ PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Vous devez nous produire un plan d'aménagement complet du niveau de plancher où se situe la pièce pour le commerce en question. Ce plan à l'échelle doit indiquer pour chacune des pièces leurs dimensions et l'usage prévu (salon, chambre à coucher, etc.) tout en précisant la pièce désignée pour votre activité commerciale.

■ AFFICHAGE PROJETÉ

Un certificat est requis pour tout nouveau projet d'affichage. Voir à compléter une demande d'affichage si nécessaire.

■ RÉNOVATION PROJETÉE

Un permis est requis pour toute modification intérieure (ajout de division, aménagement, transformation). Voir à compléter une demande de permis de rénovation si nécessaire.

■ PROCURATION

Une procuration du propriétaire confirmant son accord au projet ci-haut mentionné doit être remise lorsque le requérant n'est pas le propriétaire des lieux.